



MUNICIPALITE
DE
TOLOCHENAZ

Décisions du Conseil Communal

Lors de sa séance du 7 mars 2016,
le Conseil Communal
a pris les décisions suivantes :

Préavis 01-2016 Modification des statuts de l'association régionale pour l'action sociale Morges Aubonne Cossonay (ARASMAC)

- Accepter la modification de l'article 10 tel que figurant dans les annexes.
- Accepter la modification de l'article 12 tel que figurant dans les annexes.
- Accepter la modification de l'article 16 tel que figurant dans les annexes.
- Accepter la modification de l'article 37 tel que figurant dans les annexes.
- Charger la Municipalité d'informer le CODIR de l'ARASMAC des décisions prises par le Conseil Communal.
-

Préavis 02-2016 Prescriptions municipales sur le stationnement avec autorisation à Tolochenaz

- Accepter les prescriptions municipales sur le stationnement avec autorisation à Tolochenaz telles que présentées.

Délai de référendum :

10 jours dès la date de publication (art 110 LEDP)

Le texte complet de ces objets peut être consulté au bureau communal

LA MUNICIPALITE



Tolochenaz, le 8 mars 2016